

### 1. Accès

Frais de mise en service <sup>(2)</sup>	T2 - tous les canaux <b>640 € ht</b>	T0 <b>103 € ht</b>	Ligne Analogique <b>45€ ht</b>
<b>FORFAITS ABSOLU /Accès ou Ligne (/mois)</b>		<b>COMPTEUR (/mois)</b>	
T2 30 canaux	900 € ht	Les accès en présélection <sup>(3)</sup> (Abonnement facturé par l'opérateur historique)	
T2 25 canaux	750 € ht	Ligne analogique compteur: <b>19,90 € ht</b>	
T2 20 canaux	600 € ht		
T2 15 canaux	450 € ht		
T0	76 € ht		
Ligne analogique	39,50 € ht		
<b>SDA 0.91 € ht</b>			

### 2. Communications

<b>Appels fixes INCLUS<sup>(4)</sup></b>	<b>Appels fixes au COMPTEUR</b>
Vers les fixes en France Vers les mobiles de votre flotte SFR <sup>(5)</sup> Vers les autres mobiles en France Vers les fixes zone Europe Vers les fixes et mobiles zone Amérique du Nord	Vers les fixes en France <b>0,021 € ht/min</b> Vers les mobiles de votre flotte SFR avec un VPN actif <b>0,07 € ht/min</b> Vers les autres mobiles en France <sup>(6)</sup> <b>0,11 € ht/min</b> Vers les fixes zone Europe <b>0,07 € ht/min</b> Vers les fixes et mobiles zone Amérique du nord <b>0,07 € ht/min</b>
N° spéciaux ou courts <sup>(7)</sup> SFR applique les tarifs du référentiel SVA pour la composante du service (S). La composante Communication (C) est facturée au tarif des appels fixes en France métropolitaine.	N° non géographiques fixes (087, 095, 096, 097 et 098) <b>0,03 € ht/min</b>

### 3. Services complémentaires

#### 3.1. Services complémentaires

<b>Option de sécurisation par Réseau Tiers</b> (Appels entrants-sortants sur accès T2) - T2 sécurisé <b>55€ h/mois/ accès sécurisé<sup>(8)</sup></b>	<b>Option de sécurisation Confort<sup>(9)</sup></b> (Appels entrants sur accès T0 et T2) <b>Routage vers un message vocal (/NDI)</b> - sur sites T0 : <b>25 € ht/mois</b> - sur sites T2 : <b>100 € ht/mois</b> <b>Routage vers un autre site (/NDI)</b> - sur sites T0 : <b>50€ ht/mois</b> - sur sites T2 : <b>200 € ht/mois</b>				
<b>Garantie de Temps de Rétablissement (GTR) 4 heures</b> - Standard : lundi au vendredi de 8h à 18h (sauf jours fériés) : <b>offerte</b> - Option lundi au samedi de 8h à 18h : <b>35 € ht/mois/site pour accès T0/T2</b> - Option 24h/24 7j/7 : <b>19 € ht/mois/ligne analogique</b> / <b>75 € ht/mois/site pour accès T0/T2</b>	<b>Option de suspension</b> (sur accès en revente) - Frais de mise en service de la suspension <b>10 € ht/accès</b> - Suspension en Service Restreint <b>2,50 € ht/mois/accès</b>				
<b>Pour les lignes analogiques uniquement</b> - Signal d'appel <sup>(10)</sup> <b>1 € ht/mois/ligne</b> - Transfert d'appel <sup>(11)</sup> <b>1 € ht/mois/ligne</b> - Renvoi sur non réponse/sur occupation <b>0,50 € ht/mois/ligne</b>	<b>Pour les accès T0 (en revente)</b> -Renvoi du terminal en mode sonnerie <b>1 € ht/mois/T0</b> -Renvoi d'appel sur non réponse : <b>0,50 € ht/mois/T0</b>				
<b>Espace Client</b> - Statistiques, espaces de facturation et administration, suivi de déploiement : <b>Offert</b> - Extranet hiérarchique - gestion des multi-organisations : <b>150 € ht/mois/contrat</b>	<b>Services ponctuels</b> (à la demande de l'entreprise) - Demande de duplicata de facture, Espace Client <b>Offert</b> - Extrait de compte, Relevés détaillés, Service Client <b>10 € ht/document<sup>(12)</sup></b> - Changement de coordonnées bancaires				
<b>Rapports De gestion</b>	<b>Rapports Inventaires (à l'acte)</b>				
Par Compte de Facturation Par Contrat Par Contrat Cadre	<b>Frais de mise en service</b> 20 € ht 50 € ht 100 € ht	<b>Pack coûts et analyses</b> 30 € ht/mois 100 € ht/mois 300 € ht/mois	<b>Pack top usages</b> 10 € ht/mois 10 € ht/mois 10 € ht/mois	<b>Parc Voix</b> 50 € ht 500 € ht 1500 € ht	<b>Numérotation</b> gratuit gratuit gratuit

#### 3.2. Equipement SFR (remplacement + installation)<sup>(13)</sup>

- Pour les T2 : **1950 € ht**

- Pour les T0 : **1350 € ht**

#### 3.3. Modifications Techniques

- Annonce du nouveau numéro <sup>(14)</sup>	<b>2 mois</b>	<b>6 mois</b>	<b>12 mois</b> (en revente uniquement)
- Ligne analogique	25 € ht/ligne	80 € ht/ligne	160 € ht/ligne
- T0 : de 1 à 9 SDA	30 € ht/NDI	110 € ht/NDI	200 € ht/NDI
- T0 : plus de 10 SDA	70 € ht/NDI	400 € ht/NDI	800 € ht/NDI
- T0 : plus de 50 SDA	200 € ht/NDI	800 € ht/NDI	1600 € ht/NDI
- T2	600 € ht/NDI	900 € ht/NDI	NA
- Transfert de fax (T0 en revente uniquement)	25 € ht/ligne	80 € ht/ligne	160 € ht/ligne
- Modification simple <sup>(15)</sup> :	<b>10 € ht/demande</b>		
- Modification Complexe <sup>(16)</sup> :	<b>40 € ht/accès</b>		
- Déplacement technicien :	<b>350 € ht/demande</b>		

#### 3.4. Accompagnement déploiement

<b>Service Personnalisé<sup>(17)</sup></b> Sur devis	<b>Installation sans Installateur privé</b> Sur devis	<b>Pilotage de l'installateur privé par SFR</b> <b>800 € ht/site</b>
---	--	---

#### 4. Appels internationaux<sup>(18)</sup>

		Tarif € ht/min	
		Fixes vers fixes	Fixes vers mobiles
Europe	Açores, Alands, Allemagne, Andorre, Autriche, Baléares, Belgique, Bulgarie, Canaries, Chypre, Corfou, Crète, Cyclades, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Gibraltar, Grèce, Guernesey, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Man, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Rhodes, Roumanie, Royaume-Uni, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Saint-Marin, Suède, Suisse, Vatican.	Inclus	0,28 € ht
Amérique du Nord	Etats-Unis, Alaska, Hawaï, Porto Rico, Iles Vierges Américaines, Canada.	Inclus	Inclus
DOM & COM	Désirade, Guadeloupe, Guyane Française, Marie-Galante, Martinique, Mayotte, Réunion, Saintes, St Barthélémy, Saint Martin, St Pierre & Miquelon.	Inclus	0,30 € ht
Reste Europe	Albanie, Biélorussie, Bosnie, Croatie, Féroé (Iles)*, Groenland*, Kosovo, Macédoine, Moldavie, Monténégro, Serbie, Turquie, Ukraine	0,28 € ht	0,45 € ht
Afrique & Océanie	Afrique du Sud, Angola, Ascension (Iles)*, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Congo (République Démocratique), Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Erythrée*, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale*, Kenya, Lesotho*, Libéria*, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice / Rodrigues (Iles)*, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Nouvelle Calédonie, Ouganda, Polynésie française, Rwanda, Sainte Hélène*, Sao Tomé et Príncipe*, Sénégal, Seychelles*, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland*, Tanzanie, Tchad, Togo, Wallis et Futuna*, Zambie, Zimbabwe	0,63 € ht	0,81 € ht
Amérique Centrale	Anguilla*, Antigua et Barbuda*, Antilles Néerlandaises*, Aruba*, Bahamas*, Barbade*, Belize*, Bermudes (Iles)*, Cayman (Iles)*, Costa Rica, Cuba*, Dominicaine (République), Dominique*, Falkland (Iles Malouines)*, Grenade*, Guatemala*, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Montserrat*, Nicaragua, Panama, Saint Kitts et Nevis*, Saint Vincent* et Grenadines*, Sainte Lucie*, Salvador (El), Trinité et Tobago*, Turks et Caicos*, Vierges britanniques (Iles)*	0,78 € ht	0,95 € ht
Amérique du Sud	Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Equateur, Guyane*, Pâques (Ile de)*, Paraguay, Pérou, Surinam, Uruguay, Vénézuéla	0,42 € ht	0,58 € ht
Asie & Australie	Australie, Azerbaïdjan, Chine, Corée du sud, Emirats Arabes Unis, Géorgie, Hong Kong, Israël, Japon, Kirghizistan, Malaisie, Nouvelle Zélande, Palestine, Philippines, Russie, Singapour, Tadjikistan*, Taïwan, Thaïlande, Turkménistan*	0,26 € ht	0,42 € ht
Maghreb	Algérie, Maroc, Tunisie	0,28 € ht	0,35 € ht
Reste Asie & Océanie	Afghanistan, Antartique*, Arabe Saoudite, Arménie, Bahreïn, Bangladesh, Bhoutan*, Brunéi, Cambodge (Kampuchea), Christmas (Iles)*, Cocos (Iles)*, Cooks (Iles)*, Corée du nord*, Diego Garcia (Iles)*, Fidji (Iles)*, Guam*, Inde, Indonésie, Irak, Jordanie, Kazakhstan, Kiribaki*, Koweït, Laos, Liban, Macao, Maldives*, Marshall (Iles)*, Micronésie*, Mongolie, Myanmar (Birmanie)*, Nauru (Iles)*, Népal*, Niue (Iles)*, Norfolk*, Oman*, Ouzbékistan*, Pacifique Sud (Iles du), Pakistan, Palau*, Papouasie & Nouvelle Guinée*, Qatar, Saïpan (Iles Mariannes)*, Salomon (Iles)*, Samoa Américaines (Iles)*, Samoa Occidentales (Iles)*, Sri Lanka, Syrie, Timor Oriental*, Tokélaou (Iles)*, Tonga*, Tuvalu*, Vanuatu*, Viêt Nam, Yémen*	0,73 € ht	0,90 € ht
Inmarsat/Satellites	Iridium, Russie/Satellites, Satellites Inmarsat A, Satellites Inmarsat B, Satellites Inmarsat mini M, Thuraya Satellites autres	15 € ht	

\* Le tarif des appels fixes vers mobiles est équivalent au tarif des appels fixes vers fixes.

- (1) Tarifs à la minute, hors et au-delà des forfaits, facturés à la seconde dès la première seconde pour tous les appels hors numéros spéciaux, numéros courts, numéros d'urgence, numéros commençant par 08 et communications Internet.
- (2) Frais de Mise en Service facturés en cas de création, de déménagement ou de reprise de ligne et/ou d'accès. Ces Frais n'incluent pas la desserte interne nécessaire pour les accès en raccordement direct (desserte offerte si < 3 mètres, desserte facturée de 3 à 60 mètres : 250 € ht, de 60 à 200 mètres : 500 € ht et si > 200 mètres : sur devis). En cas de Portabilité des numéros, l'opération est incluse dans les Frais de Mise en Service si elle est exécutée pendant les Jours Ouvrés entre 8 h et 12 h ou entre 14 h et 17 h. Pour toute Portabilité de numéro du lundi au vendredi entre 6 h et 8 h ou entre 12 h et 14 h ainsi que le samedi entre 8 h et 12 h ou 14 h et 18 h, un tarif en sus de 1200 € ht sera appliqué par NDI. En dehors de ces plages horaires, un tarif sur devis sera appliqué.
- (3) Pour les lignes non éligibles au service de revente de l'abonnement et les accès non éligibles au raccordement direct et/ou au service de revente de l'abonnement [Numéris Duo, Numéris Commerce ou accès de base (T0) utilisant le canal D, Numéris Ioo, accès supportant un poste d'exploitation de France Telecom (postes internes à France Telecom), ligne ou accès corps d'un groupement technique, ligne ou accès temporaire, cabines et publiphones] et les accès T2 en attente du raccordement direct, SFR présélectionne la ligne et/ou l'accès et applique les tarifs « Appels fixes au compteur ». Pour les lignes et/ou accès en cours de création, de résiliation, de dénumérotation/renumérotation ou de déménagement, il convient d'attendre la fin de l'opération.
- (4) Le Client bénéficiera d'un nombre de communications incluses dans son abonnement, 24 h/24 et 7 j/7, depuis ses lignes et/ou accès fixes SFR à destination des numéros fixes métropolitains commençant par 01, 02, 03, 04, 05, à destination des numéros mobiles métropolitains et à destination des fixes des zones Europe et Amérique du Nord telles que définies dans les « Conditions tarifaires » SFR Office Fixe Absolu. Les « Appels fixes inclus » sont incompatibles avec la souscription de l'option « Restriction d'appels ». Le Client est informé que SFR se réserve le droit, après en avoir informé le Client par tout moyen, de résilier de plein droit et sans délai les « Appels fixes inclus » et de facturer à ces derniers l'ensemble des appels à destination des numéros fixes métropolitains émis après cette date au tarif de 0,015 € ht/min, à destination des numéros mobiles métropolitains émis après cette date au tarif de 0,15 € ht/min et à destination des numéros fixes zones Europe et Amérique du Nord émis après cette date au tarif de 0,95 € ht/min pour l'ensemble de ses lignes et/ou accès fixes SFR, dans les cas suivants : l'utilisation pour un centre d'appel, l'utilisation à titre gratuit ou onéreux du service téléphonique en tant que passerelle de réacheminement de communications, l'établissement de communications par un serveur fax ou par tout autre automate d'appels susceptible de programmer des envois de message, et ce, quelle qu'en soit la finalité, l'utilisation du service téléphonique pour effectuer des envois en masse de messages de façon automatisée ou non, et ce, quelle qu'en soit la finalité, l'utilisation ininterrompue du service téléphonique via une composition automatique et continue des numéros de téléphone, la cession ou la revente totale ou partielle de trafic téléphonique.
- (5) En complément de l'article « Convergence Mobile SFR Business Team » des Conditions Particulières du Service, le Client bénéficiera d'un nombre illimité de communications, 24 h/24 et 7 j/7, depuis ses lignes et/ou accès fixes SFR à destination des mobiles de sa flotte SFR ayant souscrit au « Bénéfice Convergent ». Chaque communication ne devra pas excéder une durée de soixante (60) minutes ; au-delà, la communication sera facturée au tarif de 0,070 € ht/min. Le volume total mensuel de l'ensemble de ces communications, émises depuis les lignes et/ou accès fixes SFR du Client, ne devra pas excéder cinquante pour-cent (50%) de l'ensemble des communications mensuelles vers l'ensemble des mobiles en France métropolitaine faute de quoi ces communications fixes vers les mobiles de la flotte SFR ayant souscrit au « Bénéfice Convergent » seront facturées au tarif de 0,070 € ht/min pour l'ensemble des lignes et/ou accès fixes SFR du Client.
- (6) Appels vers les mobiles Orange, SFR, Bouygues Telecom et autres opérateurs mobiles français, excepté vers les mobiles de la flotte SFR du Client ayant souscrit au « Bénéfice Convergent ».
- (7) Tarifs applicables uniquement pour les lignes avec le service de revente de l'abonnement et/ou les accès en raccordement direct ou avec le service de revente de l'abonnement. Les appels, émis depuis une ligne et/ou accès fixe en France métropolitaine vers les Numéros Spéciaux étrangers, sont facturés au prix du pays tel qu'indiqué dans les présentes sauf pour Monaco, Luxembourg et Royaume Uni pour lesquels le prix est de 0,34 € ht/min.
- (8) Valable uniquement sur les accès T2, pour toute souscription de deux T2 minimum. Sécurisation par répartition des T2 sur deux réseaux d'accès différents, sous réserve d'éligibilité.
- (9) Option confort : Sous réserve d'éligibilité. Cette option consiste, en cas de défaillance ou de saturation d'un Site bénéficiant du Service de Téléphonie Entrant-Sortant, à router ou déborder les appels entrants à destination de cet accès vers un message vocal ou vers un Site raccordé en direct sur le réseau SFR. Le Client ayant souscrit à l'option confort pourra opter entre deux modes de sécurisation de ses appels entrants sur ses Sites bénéficiant du Service de Téléphonie Entrant-Sortant : Routage ou débordement de ses appels entrants vers un Site fixe du Client situé en France métropolitaine bénéficiant du Service de Téléphonie Entrant-Sortant. Routage ou débordement de ses appels entrants vers un message vocal personnalisé par le Client. Le Client est alors responsable de la nature des informations diffusées dans ledit message vocal. Quel que soit le mode de routage choisi, ce dernier s'effectue de manière automatique pour tous les SDA du Site du Client dès que l'Équipement Terminal n'est plus reconnu par le réseau SFR ou dès que l'Équipement Terminal identifie une saturation de l'accès du Client. En cas de souscription de l'option confort simultanément au Service de Téléphonie Fixe, la mise en service est effectuée dès la mise en service de la portabilité. En cas de souscription de l'option confort ultérieurement au Service de Téléphonie Fixe, la mise en service est effectuée dans un délai de 10 Jours Ouvrés après la réception de l'avenant et des présentes conditions particulières paraphées.
- (10) Disponible uniquement sur les lignes analogiques isolées.
- (11) National et International. Fourni en standard sur les accès T0. Les communications renvoyées sont à la charge de l'installation qui a effectué le renvoi.
- (12) Aucun duplicata relevant d'une période de facturation supérieure à douze mois à compter de la date de la demande ne pourra être délivré.
- (13) En cas de cause imputable au client (vol, destruction).
- (14) En cas de déménagement sans maintien du numéro ou de résiliation de l'accès.
- (15) Tarif applicable en cas de demande de modifications suivantes : Suppression de SDA, Modification des données du contrat, Modification de la structure de la facture, Changement de mode de paiement, Modification de parution.
- (16) Tarif applicable en cas de demande de modifications suivantes : Downgrade d'un accès, Transformation d'un accès, Transfert de SDA.
- (17) Prestations d'accompagnement Client sur mesure pendant la phase d'exploitation du Service.
- (18) Tarifs applicables sauf dérogation prévue à l'Annexe Tarifaire International qui prévaut sur les Conditions Tarifaires incluant SFR Office Absolu. Si le tarif mobile n'est pas précisé, il est facturé au même tarif que la destination en téléphonie fixe. Les appels depuis un poste fixe en France métropolitaine vers les numéros spéciaux étrangers sont facturés au prix du pays tel qu'indiqué dans les présentes. En cas de non précision d'une destination, le tarif appliqué sera de 0,95 € ht/min.

Date : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Cachet de la société : \_\_\_\_\_